

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

P. DEPOID

Chronique de démographie

Journal de la société statistique de Paris, tome 81 (1940), p. 5-12

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1940__81__5_0

© Société de statistique de Paris, 1940, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques

<http://www.numdam.org/>

III

CHRONIQUE DE DÉMOGRAPHIE

I. — Mouvement de la population en France. Comparaison avec l'étranger (1).

a) Voici les résultats pour la France dans ces quatre dernières années, ainsi qu'en 1921 et 1913 :

Années	Mil- lions d'ha- bitants	Nombre total des					Proportions pour 10 000 hab			Decès de moins d'un an p. 1.000 nes vivant
		M - riages	Di- vorces	Enfants déclarés vivants	Decès au total	Decès de moins d'un an	Nouveaux mariés	Enfants déclarés vivants	Decès au total	
1938 (a)	42,0	273.903	24.318	612.138	646.879	40.113	131	146	154	3
1937 (a)	41,9	274.122	23.614	616.863	628.603	40.084	131	147	150	65
1936 . .	41,9	279.902	22.135	630.818	642.318	42.245	134	150	153	67
1935 . .	41,9	284.895	21.004	640.527	658.379	44.137	136	153	157	69
1921 . .	39,2	455.543	32.472	811.776	693.125	94.917	232	207	177	117
1913 . .	41,7	312.036	15.372	790.355	731.441	90.154	150	190	175	114

(a) Résultats provisoires.

Les résultats de 1938 sont particulièrement défavorables : c'est en effet la quatrième année consécutive qu'on enregistre en France des excédents de décès. Par rapport à l'année précédente, on constate en 1938 une diminution de 4.700 naissances et une augmentation de 18.300 décès. On a enregistré ainsi un excédent de 34.700 décès au lieu de 11.700 environ en 1937.

Le nombre des mariages a été sensiblement le même en 1938 qu'en 1937 : de légères diminutions enregistrées au cours des trois premiers trimestres par rapport aux mêmes périodes de l'année précédente ont été compensées par une augmentation de 2.400 du nombre des unions contractées pendant le quatrième trimestre. Le nombre des divorces a continué à augmenter, passant de 23.600 à 24.300.

La proportion des nouveaux mariés pour 10.000 habitants, 131 en 1937 et 1938, est la plus basse que l'on ait constatée depuis 1871 en mettant à part les années de guerre. La proportion pour 10.000 habitants des enfants déclarés vivants, 146 en 1938, est la plus faible que l'on ait enregistrée depuis le début des statistiques de l'état civil en France, exception faite des années 1915 à 1919. Le taux de mortalité, 154 pour 10.000 habitants en 1938, est supérieur à ceux de 1934, 1936 et 1937, mais il reste inférieur à tous ceux des années antérieures. Sur 1.000 enfants déclarés vivants, 65 sont décédés avant d'avoir accompli leur première année de vie.

(1) *Journal officiel* du 3 mai 1939.

b) Résultats les plus récents pour quelques pays européens.

(Année 1938, sauf indication contraire.)

Pays	Milliers de			Prop. pour 10.000-habitants des			Décès de moins d'un an p. 1.000 nés vivants
	Mariages	Nés vivants	Décédés	Nouveaux mariés	Nés vivants	Décédés	
Angleterre.	360	622	479	175	151	116	52
Écosse.	39	89	63	156	177	126	70
Irlande	23	82	58	112	196	137	67
Danemark.	34	68	39	178	181	104	59
Norvège.	24	46	29	166	158	100	42 (b)
Suède.	57	93	73	180	149	115	46 (a)
Pologne.	279	850	480	160	245	138	140
Hongrie.	73	177	129	162	195	143	134
Tchécoslovaquie (c) .	79	188	159	153	183	135	121
Autriche.	86	94	94	254	139	140	80
Allemagne.	644	1.347	801	188	197	117	60
Suisse	1	64	49	148	152	116	43
Pays-Bas	67	178	74	154	206	85	36
Belgique.	61	131	109	147	156	130	75
Portugal.	49	199	115	»	»	»	»
Italie.	325	1.037	612	148	237	141	106
Bulgarie.	53	142	85	166	223	134	144
Roumanie (a).	185	601	378	190	308	193	173
Japon (a).	674	2.181	1.208	189	306	170	106
Canada (a).	87	215	112	157	194	101	76
États-Unis.	»	»	»	»	»	»	51
Australie.	62	120	66	181	175	96	58

(a) En 1937. — (b) En 1936. — (c) Territoire fixé par les accords de septembre-octobre 1938.

Tous les pays figurant au tableau ci-dessus, sauf l'Autriche, ont fourni des excédents de naissances plus ou moins importants en 1938, alors qu'en France les décès surpassent de 35.000 le nombre des naissances. Seule l'Irlande possède en 1938 une proportion des nouveaux mariés pour 10.000 habitants inférieure à celle de la France, alors qu'il y a quelques années notre pays possédait un des taux les plus élevés d'Europe. En 1938, le nombre relatif des enfants déclarés vivants pour 10.000 habitants est plus élevé en France qu'en Autriche : au cours des années précédentes, la Suède, la Norvège et l'Angleterre se classaient également après notre pays, mais la situation de ces États s'est légèrement améliorée à ce point de vue, tandis que la nôtre continuait à empirer.

La proportion des décédés de la France n'est surpassée en Europe que dans la péninsule ibérique et dans les pays balkaniques. Mais, du fait de la distribution des habitants suivant l'âge, variable avec les pays, ces coefficients ne doivent être utilisés qu'avec d'importantes réserves.

II. — Migration des ouvriers étrangers en France.

Voici les résultats provisoires de l'année 1938 fournis par le service de la main-d'œuvre étrangère. On a rappelé la valeur de l'immigration apparente nette en 1937 :

Nationalité	Année 1938				Immigration nette apparente	Année 1937 Immigration nette apparente
	Ouvriers étrangers entrés			Ouvriers étrangers rapatriés		
	Industrie	Agriculture	Total			
Belges.	9.493	12.831	22.524	5.925	+ 16.399	+ 16.855
Italiens.	575	1.512	1.887	2.749	— 862	+ 1.401
Tchécoslovaques	533	1.602	2.135	4.068	— 1.933	+ 715
Polonais.	506	13.953	14.459	4.663	+ 9.796	+ 21.295
Yougoslaves.	163	3.630	3.793	1.726	+ 2.067	+ 6.268
Divers	1.451	41	1.492	1.388	+ 104	+ 844
Totaux	12.521	33.569	46.090	20.519	+ 25.571	+ 47.378

Les nombres d'ouvriers étrangers entrés comprennent les travailleurs munis de contrats temporaires ou saisonniers, à savoir : 11.300 pour l'industrie (dont 9.100 ouvriers de sucreries) et 15.700 pour l'agriculture (dont 14.500 betteraviers). Le nombre des introductions contrôlées de travailleurs permanents se trouve ainsi ramené à 1.200 ouvriers de l'industrie et 18.000 ouvriers agricoles environ.

Le tableau ci-après résume les statistiques établies par le ministère du Travail depuis 1922 :

Années	Milliers d'ouvriers étrangers		I migration nette apparente (en milliers)	Années	Milliers d'ouvriers étrangers		Immigration nette apparente (en milliers)
	Entrés	Sortis			Entrés	Sortis	
1922 . . .	182	50	+ 132	1931	102	93	+ 9
1923 . . .	263	60	+ 203	1932	69	108	— 39
1924 . . .	265	48	+ 217	1933	75	49	+ 26
1925 . . .	176	54	+ 122	1934	71	40	+ 31
1926 . . .	162	49	+ 113	1935	56	67	— 11
1927 . . .	64	90	— 26	1936	41	46	— 5
1928 . . .	98	54	+ 44	1937	68	21	+ 47
1929 . . .	179	39	+ 140	1938	46	20	+ 26
1930 . . .	222	44	+ 178	Totaux . .	2.159	932	+ 1.207

On a enregistré en 1938 une immigration nette de 26.000 travailleurs, nombre inférieur à celui de l'année précédente. Mais ce nombre ne donne qu'une idée assez imparfaite des mouvements migratoires entre la France et l'étranger et de leur balance. De 1931 à 1935, par exemple, ils indiquent un excédent de 16.000 entrées environ alors que la comparaison des résultats des recensements fait au contraire ressortir un excédent d'émigration totale nette d'environ 105.000 personnes.

On doit adjoindre aux travailleurs étrangers proprement dits les indigènes de l'Afrique du Nord, dont les mouvements migratoires sont suivis par le ministère de l'Intérieur.

Indigènes algériens embarqués pour la France et retournés en Algérie.

Années	Milliers		Immigration nette apparente (milliers)	Années	Milliers		Migration nette apparente (milliers)
	Arrivées	Départs			Arrivées	Départs	
1923 . .	69,6	51,9	+ 17,7	1932 . .	15,0	14,5	+ 0,5
1924 . .	71,4	57,5	+ 13,9	1933 . .	16,9	15,1	+ 1,8
1925 . .	24,8	36,3	— 11,5	1934 . .	11,9	15,3	— 3,4
1926 . .	48,7	35,1	+ 13,6	1935 . .	13,9	11,8	+ 2,1
1927 . .	21,5	36,1	— 14,6	1936 . .	27,2	11,3	+ 15,9
1928 . .	39,7	25,0	+ 14,7	1937 . .	45,8	25,6	+ 20,2
1929 . .	42,9	42,2	+ 0,7	1938 . .	34,0	36,0	— 2,0
1930 . .	40,3	44,9	— 4,6	Totaux	544,4	491,6	+ 52,8
1931 . .	20,8	33,0	— 12,2				

Après deux années de forte immigration, les départs ont au cours de l'année 1938 surpassé légèrement les arrivées.

III. — *Recensements récents.*

1. *U. R. S. S.* — Les opérations du recensement de 1937 ayant été annulées, un nouveau dénombrement de la population a été organisé : il a eu lieu le 17 janvier

1939 et a donné les résultats provisoires ci-après qui ont été rapprochés des données du recensement de décembre 1926 :

	Milliers d'habitants	
	1926	1939
Fédération russe { Europe	77.005	87.388
{ Asie	16.454	21.891
Ukraine	29.043	30.960
Russie blanche	4.983	5.568
Transcaucasie (Géorgie, Arménie, Azerbaïdjan)	5.872	8.034
Autres républiques indépendantes asiatiques (Kazakhs, Kirghises, Turkmènes, Tadjiks, Usbeks).	13.671	16.626
Union soviétique.	147.028	170.467

En douze ans, la population s'est accrue de 23.439.000 habitants, soit de 16 %, ce qui correspond à une augmentation annuelle moyenne de 1,25 %. Dans le même laps de temps, la population urbaine est passée de 26.314.000 à 55.910.000 habitants, tandis que la population des campagnes diminuait de 120.714.000 à 114.557.000 habitants. En 1939, 82 villes ont plus de 100.000 habitants (au lieu de 31 en 1926) : seize d'entre elles ont plus de 400.000 habitants :

	Milliers d'habitants	
	1926	1939
Moscou	2.029	4.137
Léningrad.	1.690	3.191
Kiew	514	846
Kharkov.	416	833
Bakou	453	809
Gorki (Nijni Novgorod)	222	644
Odessa	421	604
Tbilissi (Tiflis)	294	519
Rostov-sur-le-Don	308	510
Tachkent	324	505
Dniepropetrovsk	237	501
Stalino	174	462
Stalingrad	151	445
Sverdlovsk	140	426
Novosibirsk	120	406
Kazan	179	402

2. *Allemagne.* — Le recensement général de la population, des professions et des établissements, qui devait primitivement avoir lieu en mai 1938 et qui avait été reculé d'un an en raison de l'annexion de l'Autriche, a eu lieu le 17 mai 1939 : il s'est étendu à tout le territoire du Reich, à l'exception du protectorat de Bohême-Moravie et du territoire de Memel.

Par rapport au recensement de 1933, celui de 1939 comporte deux questions nouvelles : la première a trait à la nationalité ethnique : chaque individu doit indiquer « la nation à laquelle il se sent lié et à laquelle il reconnaît appartenir » ; pour les enfants au-dessous de 16 ans, la nationalité ethnique est celle « de ceux qui sont chargés de leur éducation ». La seconde question est relative à l'ascendance et figure sur une feuille spéciale.

Le numéro du 1^{er} juillet 1939 de la revue *Wirtschaft und Statistik* a fourni les premiers résultats provisoires de ce dénombrement. La population domiciliée du territoire recensé s'élève à 79.577.000 habitants, dont 38.812.000 hommes et 40.765.000 femmes. En y ajoutant le territoire de Memel, la population totale de l'Allemagne actuelle peut être estimée à 79.730.000 habitants.

On trouvera ci-dessous la répartition de la population suivant les divisions territoriales actuelles, ainsi que les résultats correspondants de 1933.

Pays	Population domiciées (en milliers)		Variations de 1933 à 1939		Densité par km ² en 1939
	1939	1933	Absolues (en milliers)	Relatives (%)	
	—		—		
Prusse	41.762	39.747	2.015	5,1	141
Bavière	8.280	7.775	505	6,5	106
Saxe	5.207	5.197	10	0,2	347
Wurttemberg	2.907	2.696	211	7,8	149
Bade	2.518	2.413	105	4,4	167
Autres pays de l'ancienne					
Allemagne (a)	8.949	8.350	599	7,2	175
Provinces d'Autriche	7.009	7.105	— 96	— 1,4	79
Provinces Sudètes	2.945	3.159	— 214	— 6,8	130
<i>Allemagne</i>	79.577	76.442	3.135	4,1	136

(a) Thuringe, Hambourg, Hesse, Mecklenbourg, Brunswick, Oldenbourg, Anhalt, Brême, Lippe, Schaumbourg-Lippe et Sarre.

En six ans, la population s'est donc accrue de 4,1 % en moyenne sur le territoire de l'Allemagne actuelle : cette augmentation a été de 4,6 % pour le sexe masculin, de 3,6 % pour le sexe féminin. Ainsi l'excès de la population féminine déterminé par la guerre a continué à se résorber : on a compté 1.050 femmes pour 1.000 hommes en 1939 au lieu de 1.061 en 1933 et 1.073 en 1925.

En raison des récentes modifications territoriales, on jugera mieux des variations de la population de l'Allemagne en examinant séparément les divers territoires qui la constituent :

Recensements	Population (en milliers)	Accroissement total		Accroissement annuel moyen	
		absolu (en milliers)	relatif (%)	absolu	relatif (%)
<i>Ancienne Allemagne (territoire de 1919).</i>					
16 juin 1925	62.411	2.808	4,5	351.000	0,55
16 juin 1933	65.219		5,2		
17 mai 1939	68.622				
<i>Sarre.</i>					
19 juillet 1927	771	41	5,3	5.200	0,65
25 juin 1935	812	52	6,4	13.200	1,57
17 mai 1939	864				
<i>Autriche.</i>					
7 mars 1923	6.533	225	3,4	20.400	0,31
22 mars 1934	6.758	— 63	— 0,9	— 12.300	— 0,18
17 mai 1939	6.695				
<i>Pays sudètes.</i>					
15 février 1921	3.424	229	6,7	25.800	0,73
1 ^{er} décembre 1930	3.653		7,0		
17 mai 1939	3.396				

Ainsi, dans l'intervalle des deux derniers dénombrements, la population a sensiblement diminué dans les pays sudètes et en Autriche, où la baisse provient uniquement des provinces de Vienne, du Bas-Danube et de Styrie. Dans l'ancienne Allemagne, l'augmentation de la population s'est étendue à l'ensemble des provinces, mais, alors qu'elle a été inférieure à 2 % en Saxe, Hambourg, Silésie et Hohenzollern, elle a dépassé 10 % en Anhalt (19,7), Oldenbourg (17,6), Brunswick (16,8), Mecklenbourg, Sleswig-Holstein et Brandebourg.

De 1933 à 1939, le nombre des villes de plus de 100.000 habitants est passé de 52 (avec 19.802.000 habitants) sur l'ancien territoire et 57 sur le territoire actuel, à 61 renfermant 23.900.000 habitants, soit 30 % de la population totale. Douze de ces villes ont plus de 500.000 habitants, à savoir :

	Population (en milliers)	
	1939	1933
Berlin.	4.332	4.243
Vienne	1.918	2.092
Hambourg.	1.682	1.676
Munich	828	773
Cologne.	768	757
Leipzig.	702	716
Essen	660	654
Dresde	625	642
Breslau	615	625
Francfort-sur-le-Mein.	547	556
Dusseldorf.	540	499
Dortmund.	537	541

IV. — *Tables récentes de mortalité et de survie.*

Divers pays étrangers ont publié récemment des tables de mortalité dressées à l'aide des résultats des dénombrements effectués vers 1930 ou 1935. On trouvera ci-après un résumé d'un certain nombre de tables de survie.

Survivants pour 100.000 à la naissance.

Ages	Irlande 1935-37	Dane- mark 1931-35	Suède 1931-35	Finlande 1931-35	Pologne 1931-32	Allema- gne 1932-34	Pays-Bas 1931-35	Belgi- ue 1928-32	États- Unis (popul. blanch.) 1929-31	Aus- tralie 1932-34
------	--------------------	--------------------------	------------------	---------------------	--------------------	---------------------------	---------------------	-------------------------	--	---------------------------

a) *Sexe masculin.*

0	100.000	100.000	100.000	100.000	100.000	100.000	100.000	100.000	100.000	100.000
1	92.048	91.853	94.514	92.186	83.080	91.465	94.994	89.925	93.768	95.457
5	89.251	90.322	93.055	88.944	78.290	89.654	93.345	87.094	91.738	93.887
10	88.285	89.758	92.324	87.490	76.910	88.793	92.654	86.090	90.810	93.193
20	86.411	88.423	90.477	84.547	74.520	87.298	91.390	84.077	88.904	91.797
30	83.027	86.119	87.278	79.176	70.470	84.715	89.418	80.682	85.707	89.566
40	78.929	83.472	83.936	73.530	66.220	81.481	87.092	76.604	81.457	86.539
50	72.624	78.999	78.956	65.722	59.950	76.322	83.151	70.477	74.288	81.061
60	61.581	69.804	70.044	52.963	48.860	66.293	74.596	59.699	61.933	69.950
70	42.469	51.610	53.076	34.199	31.360	47.059	55.994	40.724	41.880	50.086
80	19.433	23.064	25.536	13.711	11.100	19.122	25.584	15.745	17.221	22.223
90	3.631	2.966	3.477	2.757	990	1.966	3.386	1.374	2.356	2.935

b) *Sexe féminin.*

0	100.000	100.000	100.000	100.000	100.000	100.000	100.000	100.000	100.000	100.000
1	93.673	93.692	95.818	93.459	85.960	93.161	96.155	92.145	95.037	96.358
5	91.031	92.419	94.505	90.415	81.260	91.535	94.727	89.616	93.216	94.993
10	89.952	91.913	93.892	89.093	79.850	90.753	94.172	88.690	92.466	94.424
20	87.918	90.741	92.069	86.075	77.210	89.490	93.031	86.635	90.939	93.341
30	84.017	88.405	88.944	81.559	73.060	87.139	91.151	83.347	87.972	91.174
40	79.454	85.293	85.715	77.088	68.270	84.135	88.460	79.684	84.256	88.175
50	73.479	80.557	81.106	71.594	62.970	79.620	84.244	74.667	78.572	83.680
60	63.201	71.806	73.117	63.257	54.240	70.888	75.705	65.933	68.462	75.565
70	44.787	54.401	57.326	46.959	38.240	52.851	57.843	48.857	49.932	59.629
80	21.959	24.876	28.923	21.429	15.920	23.353	27.604	21.570	23.053	31.539
90	4.863	3.484	4.375	3.913	1.800	2.850	4.135	2.063	3.719	5.808

V. — *Congrès international de la population.*

Grâce à l'activité de son président, M. Ad. Landry, le Comité d'organisation du Congrès international de la population est parvenu, dans un délai très bref, à rassembler et à publier les 130 rapports et communications qui avaient été présentés à ce Congrès.

Pour faciliter la maniabilité des volumes et assurer leur diffusion, ces Actes ont été distribués en huit tomes (Hermann et C^{ie}, éditeurs, Paris 1938). Le tome I contient les discours prononcés à la séance d'ouverture, dix-sept communications sur la théorie générale de la population, le rapport de M. H. Bunle sur la meilleure méthode pour dégager et mesurer la tendance du mouvement naturel de la population, ainsi que la discussion approfondie à laquelle il a donné lieu. Les cinq tomes suivants sont consacrés à la démographie : tome II, démographie historique; tome III, études d'ensemble de la démographie statistique; tome IV, état de la population et migrations; tome V, études particulières relatives à la nuptialité, à la natalité et à la mortalité; tome VI, démographie de la France d'Outre-Mer. Le tome VII traite des facteurs et des conséquences de l'évolution démographique (causes psychologiques, physiologiques et économiques, conséquences économiques, étude des politiques de la population). Le tome VIII groupe un nombre important d'études spéciales sur les problèmes qualitatifs de la population; il renferme enfin le rapport de M^{lle} D. Weinberg sur la biométrie différentielle et la biotypologie comme méthodes pour la classification des individus et des groupes.

VI. — *Enquête sur la natalité et les familles en France.*

Sous l'influence d'une évolution défavorable de sa situation démographique, notre pays voit menacées à la fois sa grandeur, sa sécurité et sa prospérité. Il y a là un objet d'études d'une importance primordiale, sur lequel on ne saurait se procurer trop de lumières. Afin de prendre une vue concrète des choses, de s'efforcer de connaître ces phénomènes de psychologie individuelle ou collective dont les chiffres statistiques indiquent les résultats et qui seuls sont vraiment explicatifs des faits constatés, le Comité français pour l'étude scientifique des problèmes de la population (16, rue de l'Estrapade, Paris), dirigé par notre ancien président, M. Ad. Landry, a décidé d'ouvrir une enquête sur la natalité et les familles en France.

Les contributions qu'il désire obtenir devraient avoir le caractère de monographies; elles porteraient sur des champs étroitement limités : limités géographiquement (une commune, un canton tout au plus), ou bien encore de quelque autre manière, si, par exemple, on étudie les groupes formés par les ouvriers d'une profession dans une localité, les employés d'un établissement, les familles des élèves d'une école, etc...

Les points principaux soumis à l'enquête sont les suivants : âge au mariage, natalité illégitime, fécondité des mariages selon l'âge au mariage, la condition sociale, le niveau et le genre de vie, la religion, etc., les facteurs physiologiques, psychologiques, économiques et sociaux influant sur la fécondité, les méthodes de limitation des naissances, la répartition des familles selon le nombre des enfants.

VII. — *Mesures pour encourager la natalité en France.*

1^o Parmi les décrets-lois pris par le Gouvernement le 12 novembre 1938, trois d'entre eux ont pour but de favoriser la natalité : le premier institue un nouveau régime des allocations familiales dans le commerce et l'industrie : à partir du 1^{er} avril 1939, les allocations sont portées à 5 % du salaire moyen départemental d'un salarié adulte du sexe masculin pour le 1^{er} enfant, à 10 % pour le 2^e, à 15 % pour le 3^e et chacun des suivants. En outre, une allocation supplémentaire vient s'ajouter aux autres quand la mère reste au foyer : un décret ultérieur en date du 31 mars 1939 a fixé cette prime à 10 % du salaire moyen départemental. Les deux autres décrets de novembre posaient les principes, l'un d'une réforme des encouragements donnés

sous toutes formes à la natalité et aux familles nombreuses par l'État et les collectivités publiques et de l'affectation d'une dotation supplémentaire annuelle de 200 millions, l'autre d'un aménagement de la législation de l'impôt général sur le revenu, des impôts directs et du code de l'enregistrement;

2° Un décret du 14 janvier 1939 a légèrement augmenté les indemnités pour charges de famille des fonctionnaires à partir du deuxième enfant.

Un autre décret du 18 avril 1939 a modifié les taux de l'encouragement national aux familles nombreuses, dont le cumul avec les allocations familiales professionnelles est interdit.

3° Un Haut Comité de la population, créé par décret du 23 février 1939, s'est vu attribuer par le Président du Conseil la mission de mettre au point un programme d'ensemble destiné à porter le remède à la situation démographique actuelle. Ce Haut Comité s'est rapidement mis à la tâche et a pu, après quatre mois de travaux, soumettre à M. le Président du Conseil un ensemble important de mesures.

4° Les mesures adoptées par le Gouvernement ont fait l'objet du décret-loi du 29 juillet 1939 relatif à l'aide à la famille et à la natalité. En vertu de ce texte, le régime des allocations familiales est refondu et étendu à l'ensemble de la population active; d'autre part, les familles paysannes se voient accorder le bénéfice de prêt au mariage et de contrats de salaire différé. Le décret comprend en outre une série de mesures relatives à la protection de la maternité, de l'enfance et de la race. Enfin diverses dispositions fiscales (droits de succession, impôt sur le revenu) tendent à favoriser les familles aux dépens des contribuables célibataires ou sans enfants.

P. DEPOID.